

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Une première cuvée de **21 MUNICIPALITÉS ET ASSOCIATIONS** signataires de la « **Déclaration en faveur du soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport en Montérégie** »*

Sainte-Julie, le 20 mars 2014 - Sainte-Julie, le 20 mars 2014 - Dans le cadre du plan d'action loisir de son plan de développement intégré en loisir en Montérégie Est, Loisir et Sport Montérégie, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (CRE ME) ont lancé aujourd'hui le **Programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport de la Montérégie**.

Ce programme vise à doter les acteurs et partenaires du loisir public de services et soutien afin d'effectuer le virage nécessaire au développement du bénévolat nouveau (les jeunes, les nouveaux retraités, les familles et en entreprise). L'objectif général de ce programme est d'aider les organismes bénévoles à moderniser leurs pratiques de gouvernance en fonction des caractéristiques des bénévoles d'aujourd'hui.

Loisir et Sport Montérégie (LSM) et la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est proposent le présent programme car le bénévolat est une caractéristique propre du loisir public et bien qu'il soit plus difficile aujourd'hui de recruter des bénévoles, leur présence est encore indispensable pour offrir des activités de loisir variées et de qualité.

«Imaginez la Montérégie sans bénévoles [...]! Ce serait une catastrophe pour les programmes, les clubs les lieux de loisir [...]. Sans les bénévoles, le loisir public s'effondrerait et s'envoleraient avec lui de nombreux bénéfices, dont le sentiment d'appartenance et l'intégration sociale des citoyens, parce que le bénévolat est en quelque sorte le ciment qui rend possible et efficace les actions collectives. Il contribue au développement social, économique et culturel des communautés » affirme M. Louis-Philippe Grenier, président de Loisir et Sport Montérégie.

En matière de développement et de soutien des organisations bénévoles, de nouvelles compétences sont à développer afin que ces dernières puissent suivre les changements qui s'opèrent en bénévolat nouveau. La survie des organismes de loisir bénévole passera par la sensibilisation de ces derniers aux changements en cours, par la mobilisation et par la mise à la disponibilité de soutien visant leur autonomie. Aux bénévoles nouveaux, des approches nouvelles sont à développer. Le président de la CRÉ, monsieur Michel Picotte, lançait d'ailleurs le défi aux municipalités du territoire afin que celles-ci puissent contribuer à ce mouvement « C'est à nous maintenant, municipalités et organismes régionaux, d'apporter notre soutien à ces organisations et aux bénévoles qui les composent afin que le changement s'opère dans les meilleures conditions ».

Le programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport propose aux municipalités et associations régionales signataires de la **DÉCLARATION**, une série de services visant à soutenir les initiatives locales et régionales de visibilité et de développement des capacités à s'adapter et à recruter de nouveaux bénévoles. Ce programme est d'une durée de quatre ans et il coïncide avec les élections municipales (2014-2018).

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE est fière de souligner aujourd'hui l'engagement de 21 municipalités et associations qui mettront en place au cours des quatre prochaines années, avec notre soutien, des mesures visant à mieux soutenir le développement de l'engagement bénévole dans leurs milieux. Ces organisations font maintenant partie d'un mouvement d'acteurs et de partenaires précurseurs de la Montérégie, pour qui le renouvellement de l'engagement bénévole est une préoccupation importante à laquelle il faut apporter des soutiens en vue de son développement :

-
- Municipalité de ANGE-GARDIEN
 - Ville DE BELOEIL
 - Municipalité de CONTRECOEUR
 - Ville de CHAMBLY
 - Municipalité du VILLAGE DE HEMMINGFORD
 - Municipalité de SAINT-ANICET
 - Municipalité de SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU
 - Municipalité de SAINT-CHRYSOSTOME
 - Municipalité de SAINT-JACQUES-LE-MINEUR
 - Municipalité SAINT-JEAN-BAPTISTE
 - Municipalité de SAINT-JUDE
 - Ville de SAINTE-JULIE
 - Municipalité de SAINT-MATHIEU
 - Municipalité de SAINT-SIMON
 - Municipalité de SAINT-VALÉRIEN
 - Municipalité de UPTON
 - Municipalité de VERCHÈRES
 - Centre National de Cyclisme de Bromont
 - Comité organisateur de la 49^e Finale des Jeux du Québec été 2014 (Agglomération de Longueuil)
 - Les Courses Gourmandes
 - Zone Loisir Montérégie
-

La **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST** est fière du partenariat établi avec LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE et souligne également l'adhésion de 15 municipalités et associations régionales situées sur son territoire, parmi la première cuvée de signataires. Pour la CRÉ de la Montérégie Est, le renouvellement de l'engagement bénévole est un enjeu important sur son territoire et c'est pourquoi elle y accorde un soutien financier.

Pour plus d'informations sur le programme, visitez la page suivante sur le site de Loisir et Sport Montérégie: <http://www.loisir.qc.ca/114/114G.htm>

La mission de Loisir et Sport Montérégie est de promouvoir le loisir et le sport sur son territoire, d'en assurer la défense et le développement et de stimuler la concertation et le partenariat entre les différents intervenants du monde municipal, scolaire et associatif, et ce, dans les six secteurs du loisir suivants : le sport, le loisir culturel, le loisir scientifique, le loisir socio-éducatif, le loisir de plein air et le loisir touristique.

La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Elle agit à titre d'organisme mobilisateur qui favorise et encourage la concertation intersectorielle entre les différents groupes, organismes et institutions de son territoire. Elle détient des leviers importants de développement territorial sur le plan financier.

- 30 -

Source : GENEVIÈVE LECLERC, CONSEILLÈRE EN LOISIR
(450) 773-9802 p. 207 - gleclerc@loisir.qc.ca